

## Examen professionnel de contremaître maçon/ne

Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)  
Association Suisse des Entreprises de Forage et de Sciage du Béton (ASFS)  
Infra Suisse  
Cadres de la Construction Suisse  
Syndicat Unia  
Syndicat Syna



### Aide-mémoire par rapport à l'inscription électronique à l'examen professionnel de contremaître maçon/ne

L'inscription à l'examen professionnel fédéral de contremaître maçon/ne se fait en ligne. Veuillez utiliser la plate-forme d'inscription: [www.entrepreneur.ch/contremaitre](http://www.entrepreneur.ch/contremaitre)

L'inscription se fait en deux étapes:

1. Aux pages 1 et 2, veuillez saisir vos données personnelles et celles concernant votre employeur. Veuillez faire attention à la déclaration correcte de votre adresse de courriel !
2. Après avoir appuyé sur le bouton de confirmation vous recevrez un lien personnel par courriel. Ce lien permet de compléter l'inscription. Vous pouvez maintenant télécharger les documents obligatoires suivants. Seul les types de fichier suivants peuvent être téléchargés: PDF et/ou JPG.
  - CFC (1<sup>er</sup> apprentissage)** et, le cas échéant, CFC (2<sup>ème</sup> apprentissage). Veuillez noter la désignation professionnelle correcte et l'année d'obtention du certificat.
  - Svp. de télécharger le certificat de **chef d'équipe** et de l'indiquer l'école choisie et l'année d'obtention du certificat.
  - Les informations sur **l'école de contremaître** choisie et l'année d'obtention.
  - Attestations de travail actuelles** avec mention du métier détaillé et de la durée exacte du travail resp. les dates d'entrée et de départ. Veuillez-vous référer au [modèle d'attestation de travail](#) publié notre site Web.
  - Recto et verso d'une pièce d'identité officielle** (carte d'identité ou passeport).
  - Formulaire « Paiement des frais pour l'examen professionnel de contremaître maçon/ne »**. Vous trouverez ce document ainsi dans l'inscription en ligne que sur notre site Web. Nous vous prions de bien vouloir remplir et signer ce formulaire. Si votre employeur prendrait en charge les frais, il doit signer le formulaire et y apposer le cachet de l'entreprise. Veuillez ensuite télécharger le document.

Une fois que vous avez rempli correctement toutes les informations et téléchargé les documents nécessaires, vous pouvez terminer votre inscription. En suite vous recevrez un deuxième courriel confirmant votre inscription provisoire. Vos dates déposées seront ensuite examinées par le secrétariat d'examen.

Si vous avez des questions concernant votre inscription, veuillez-vous adresser au secrétariat d'examen au tél. +41 58 360 76 99 ou [pruefungssekretariat@baumeister.ch](mailto:pruefungssekretariat@baumeister.ch)